

INTERROGATION D'HISTOIRE CONTEMPORAINE

ÉPREUVE COMMUNE : ORAL

Anne-Sophie Bruno, Fabien Conord, Jean-Claude Lescure

Coefficient de l'épreuve : 2

Durée de préparation de l'épreuve : 1 heure 30 minutes

Durée de passage devant le jury : 30 minutes dont 20 minutes d'exposé et 10 minutes d'entretien

Type de sujets donnés : question

Modalités de tirage du sujet : La ou le candidat(e) choisit entre les deux sujets qui lui sont proposés (un sur la France et l'autre sur le monde) avant d'être conduit(e) en salle de préparation.

Liste des ouvrages généraux autorisés : aucun

Liste des ouvrages spécifiques autorisés :

- **Chronologies :**

Journal de la France et des Français : Chronologie politique, culturelle et religieuse de Clovis à 2000. Dictionnaire des noms propres, des noms de lieux, des événements, Gallimard, 2001.

PHAN (Bernard), *Chronologie du XX^e siècle*, Points, 2007.

PHAN (Bernard), *Chronologie de la France au XX^e siècle*, Points, 2009.

Le petit Larousse de l'histoire du monde : en 7650 grandes dates, Larousse, 2011.

- **Atlas :**

DUBY (Georges) dir., *Grand Atlas historique : L'histoire du monde en 520 cartes*, Paris, Larousse.

Le candidat ou la candidate peut utiliser, lors de son passage à l'oral, l'atlas fourni en salle de lecture.

Lors de la session 2024, le jury a tout d'abord été composé des deux mêmes membres que l'année précédente, Anne-Sophie Bruno et Fabien Conord puis s'est adjoint Jean-Claude Lescure, qui assurera la coordination de l'épreuve d'histoire de la session suivante.

Le jury a entendu cette année 65 candidat(e)s. Les notes attribuées vont de 3 à 19. La moyenne générale de 10,77 est légèrement plus faible que l'année dernière. En réalité, ce sont surtout les extrêmes qui l'expliquent : le jury a entendu un peu moins de très bonnes prestations que l'an passé ; surtout, il a eu à déplorer davantage d'oraux très faibles (avec des notes inférieures à 6). Ceux-ci cumulaient de multiples défauts, de conception, de définition, de

maîtrise des concepts et même des connaissances (comment admettre qu'à l'issue de deux voire trois ans de CPGE quelqu'un ne puisse citer aucun dirigeant communiste français et ne pas savoir dire qui était François Mitterrand ?). Les 25 admis ont, sans surprise, obtenu une note supérieure de deux points à la moyenne d'ensemble : mais, si la plupart des reçus (21 sur 25) a une note supérieure à 10/20, l'obtention d'un 6 n'empêche pas l'obtention du concours, dont le nombre d'épreuves permet de surmonter une prestation moins aboutie.

Comme les années précédentes, deux sujets ont été proposés à chaque candidat(e), l'un portant sur l'histoire du monde depuis 1918 et l'autre sur l'histoire de France de 1870 aux années 1990, le jury s'efforçant pour chaque binôme de sujets de varier les périodes, les thématiques et le niveau de difficulté. Tout(e) candidat(e) ayant méthodiquement travaillé était ainsi à même de pouvoir choisir un sujet lui permettant de s'illustrer. L'entretien qui suit l'exposé permet d'interroger les candidat(e)s sur des aspects négligés pendant leur présentation ou d'élargir celle-ci. Les questions ne visent pas à déstabiliser les candidat(e)s mais plutôt à mettre en valeur leur capacité de réflexion ou à leur donner l'occasion de se rattraper. Cet exercice a été mis à profit par plusieurs candidat(e)s mais d'autres semblent se démobiliser un peu vite ; à cet égard, un entraînement plus attentif à ce point pourrait être utile. 14 candidat(e)s seulement sur 65 (un peu de 20 % donc) ont choisi le sujet sur l'histoire du monde. La surreprésentation des sujets portant sur la France a été encore plus nette que l'année dernière, alors même que les candidats sont loin de maîtriser totalement les thèmes proposés sur la France et qu'en raison des contours de la question, les sujets qui peuvent tomber sur le monde sont relativement limités.

Les admissibles maîtrisent globalement bien les aspects formels de l'exercice mais le jury a eu, plus que l'année précédente, à entendre des prestations s'achevant un peu avant les 20 minutes ou devant, au contraire, être interrompues ; bémol déjà relevé l'an dernier, trop de présentations souffrent d'un déséquilibre en faveur de la première partie, les autres étant plus rapidement expédiées.

Les thématiques proposées sont très variées : le jury insiste à cet égard sur le fait que toutes les dimensions de l'histoire de France voire du monde doivent être envisagées, qu'il s'agisse d'histoire culturelle, économique, politique, religieuse, sociale... Le jury est conscient qu'il entend des candidat(e)s de CPGE, sans bibliothèque significative en salle de préparation, et n'attend donc pas une grande spécialisation. Il est néanmoins en droit d'espérer une réelle problématisation, une réflexion aboutie et une culture historique minimale.

L'exercice du rapport consiste à exprimer quelques satisfactions mais aussi des regrets. Surtout, de manière plus utile aux futurs candidats, il vise à pointer des faiblesses qu'il espère voir surmonter les années suivantes. Pour ce faire, il va citer quelques exemples concrets, en insistant sur le fait qu'aucun(e) des candidat(e)s pouvant se sentir concerné(e) ne doit pas avoir l'impression d'une stigmatisation. Les défauts signalés ont vocation à être corrigés et le jury a conscience que cela relève aussi d'une réflexion portant sur l'ensemble de la formation, y compris dans sa dimension pluridisciplinaire : les candidats peuvent ainsi mobiliser des références littéraires, des concepts vus en sociologie, des données économiques...

Le jury a bien sûr entendu quelques excellents oraux, moins nombreux que l'année passée pour les notes égales ou supérieures à 18 toutefois, mais a surtout été peiné de devoir attribuer des notes en dessous de 6, sur des sujets portant tous sur la France, supposée connue, et des thèmes très variés. Les exemples qui suivent ont été puisés parmi l'ensemble des oraux et des sujets, ne se limitant pas à la France donc mais signalant quelques manques pour le moins étonnants. Aucune des personnes interrogées sur ce point n'a pu citer sans erreur ni omission les pays neutres en Europe pendant la Guerre froide ; de manière un peu désespérante pour le jury qui avait signalé ce point dans le rapport 2023, personne n'a su expliquer correctement les grands principes de fonctionnement de la protection sociale en France... Au-delà de cette liste non exhaustive, le jury souhaite insister sur deux points devant impérativement être améliorés.

Les candidat(e)s doivent être capables d'envisager la dimension concrète des phénomènes dont ils traitent : l'usage de cartes est possible puisque des atlas sont à disposition dans la salle de préparation ; l'ancrage social et géographique du personnel politique ou d'une confession religieuse est un élément important pour expliquer son enracinement. Une seule candidate est venue en salle de passage avec un atlas afin d'illustrer son propos, alors que cette possibilité avait été indiquée dans le rapport précédent et aurait pu être secourable à des candidat(e)s ne maîtrisant pas toujours avec sûreté les localisations...

Les candidat(e)s doivent aussi davantage appréhender les politiques publiques. En effet leur vision de l'histoire politique apparaît souvent étriquée, à tout le moins datée, comme si l'historiographie s'était arrêtée voici plusieurs décennies... Le jury ne reprochera jamais à un(e) candidat(e) une absence de connaissances précises sur des sujets difficiles mais il est en droit d'attendre une connaissance minimale des formes de l'action publique et de ses évolutions au cours d'un siècle qui a vu se développer les formes d'intervention de l'État et de l'action collective.

Le jury, qui connaît ses classiques, a pu revisiter grâce à plus de 15 mentions au cours de la session d'oral la monographie de Roger Thabault sur Mazières-en-Gâtine et goûte cette culture commune mais indique tout de même que d'autres ouvrages peuvent être convoqués pour évoquer les campagnes françaises, la politisation, l'instruction... que ce seul exemple, parfois un peu capillotracté, ne permet pas toujours d'épuiser.

Au-delà d'éléments de connaissance qui font parfois défaut, une bonne interrogation orale dépend moins de qualités d'érudition que d'un socle de culture historique large, et de la capacité à problématiser et à mettre l'analyse du sujet et la réflexion sur les notions et les enjeux soulevés en introduction au service du raisonnement, tout au long du développement.